

Notre Dame. Alan Keyes libéré mais déterminé à être arrêté de nouveau

Author : Rédaction RC

Categories : [L'affaire Notre Dame](#)

Date : 12 mai 2009



J'en ai parlé [ici](#) et [ici](#). Alan

Keyes (*photo de son arrestation*) et 21 autres militants pro vie arrêtés vendredi dernier sur le campus de **Notre Dame** et jeté dans la prison du comté de **St. Joseph** [!] ont été relâchés moyennant une caution de 250 \$. Mais l'ancien ambassadeur de **Ronald Reagan** a l'intention de renouveler son geste de protestation aujourd'hui, mardi 12 mai, et vendredi prochain, selon différentes sources. « *Je vais retourner sur le campus, a-t-il déclaré selon **LifeSiteNews**, pour témoigner par la prière. Venez me rejoindre ! Pénétrons illégalement [1] ensemble de telle sorte que dans notre acte illégal nous nous trouvions en pleine obéissance à la volonté de Dieu* ». Chapeau...

1. L'arrestation pour *trespass* est un délit mais non un crime du point de vue juridique et ne prive donc pas des droits civiques. C'est une méthode de «

désobéissance civique » pratiquée notamment par le Dr. **Martin Luther King**.